

LA LIBRAIRIE INDEPENDANTE EN LORRAINE 2013

Une Etude du Centre Régional du Livre de
Lorraine

Centre Régional du Livre de Lorraine

Conseil Régional de Lorraine

1 place Gabriel Hocquard

57036 Metz Cedex 1

Sommaire

Première partie : Recensement des librairies en Lorraine

- I. **Contexte**
- II. **Méthodologie**
- III. **Implantation des librairies sur le territoire lorrain**
 - A. Taux d'équipement
 - B. Répartition territoriale

Deuxième partie : Caractéristiques des librairies indépendantes

- I. **Données structurelles**
 - A. Typologie des librairies lorraines

Formes juridiques
Superficie
Stock
Gestion du stock
Vitrine extérieure
Horaires d'ouverture des librairies
L'accessibilité des librairies aux personnes en situation de handicap

- B. L'emploi et la formation dans les librairies indépendantes

Le responsable
Les statuts du personnel
La formation initiale des salariés
La formation continue des salariés
L'évolution de l'emploi 2010-2013
La présence et qualification des stagiaires/apprentis

- C. Relations commerciales

La diffusion
Les remises commerciales
La livraison
Les délais de paiement
Le taux de retour

- D. Chiffres d'affaires et panier moyen

Le chiffre d'affaires, moyenne et écart-type
Le chiffre d'affaires en livres
La part du chiffre d'affaires consacrée aux salaires
Le chiffre d'affaires consacré au loyer commercial et la problématique du renouvellement des baux commerciaux
Le panier moyen

- E. Fonds et autres produits

Les principales thématiques
La valorisation du stock et coups de cœur
Les éditeurs lorrains
Les autres ventes

II. Le travail en réseau et la fédération des librairies lorraines

A. Les réseaux professionnels

Les syndicats nationaux
L'association des libraires indépendants de Lorraine (LIL)
Les autres regroupements

B. Les réseaux numériques de libraires

C. Veille et suivi de l'actualité par les libraires lorrains

Les magazines de référence et le coût
Informations des nouvelles parutions

III. La librairie indépendante : un acteur culturel de proximité

A. L'implantation dans les villes et la concurrence

Equipements scolaires et culturels dans les villes
Implantation des librairies et commerces concurrents

B. Caractéristiques de la clientèle des librairies indépendantes

C. Les applications de la Loi Lang pour la clientèle

Commande à l'unité et acompte
Rabais autorisé

D. Les librairies et leurs programmes culturels

Animation en librairie
Animation « hors les murs »
Présence sur les manifestations littéraires

E. Les prescripteurs

Audiovisuel
Presse écrite
Presse radiophonique
Blogs

Troisième partie :

La librairie indépendante en Lorraine, un acteur en pleine mutation

I. Des mutations, pourquoi, lesquelles ?

A. Mutations de la chaîne du livre

La périurbanisation
La vente en ligne et les délais de livraison
Le livre numérique
La baisse du lectorat

B. Le problème de la marge faible

II. Fermetures et ouvertures de librairies : les tendances

Evolution globale de l'emploi et de l'aménagement des territoires lorrains

III. Les politiques publiques d'aides aux librairies indépendantes

A. Les organismes nationaux spécifiquement dédiés aux librairies et aux Industries Culturelles

Le Centre National du Livre

L'Association pour le Développement de la librairie de création

L'Institut de Financement du Cinéma et des Industries Culturelles

La Direction Régionale des Affaires Culturelles

B. Les collectivités territoriales et les organismes associés

Le Conseil Régional de Lorraine

Les autres aides

IV. La problématique des marchés publics de livres

Conclusion

2010-2013 : quelles évolutions ?

Portrait-type de la librairie en Lorraine

Les attentes des librairies vis-à-vis des institutions

Première partie : Recensement des librairies en Lorraine

I. Contexte

Le 24 septembre 2012, l'ensemble des acteurs de la filière du Livre en Lorraine a été convié à une « Première rencontre autour du Livre¹ », journée ayant pour but de déterminer et de définir les besoins des professionnels en région. En conclusion de ces discussions, le lancement d'une démarche « Filière du Livre » en Lorraine a été annoncé.

Une démarche Filière s'articule en trois temps :

- Faire un point de situation sur l'état économique et structurel des acteurs (études, diagnostics, audits) ;
- Former des groupes de travail transversaux, réunissant les différents acteurs lorrains, pour débattre à partir des conclusions des études rendues
- Redéfinir et co-construire de nouvelles politiques publiques du livre en Lorraine, concertées et en adéquation avec les besoins de la filière du livre lorraine.

Parallèlement à cette démarche « Filière du livre », le Centre Régional du Livre de Lorraine (CRL) a souhaité analyser en profondeur deux maillons de la chaîne du livre en Lorraine : les éditeurs et les libraires. ARTECA, centre de ressources de la Culture en Lorraine, s'est vu confié la réalisation d'un diagnostic quantitatif complet de l'ensemble de la filière, dont le rendu interviendra en 2014.

Les pré-diagnostics éditeurs et librairies du CRL sont des outils au service de la démarche filière du livre en Lorraine.

Ce document présente le pré-diagnostic des librairies indépendantes en Lorraine, tant d'un point de vue économique que culturel et territorial.

¹ Programme et compte-rendu de la journée disponibles en annexe 1

II. Méthodologie

Le CRLI a croisé les différents questionnaires réalisés par les autres Services Régionaux pour le Livre de France (SRL) membres de la Fédération Interrégionale pour le Livre et la Lecture (FILL) afin de répertorier les champs de questionnement et les méthodologies. En vue de traiter les données, le logiciel Sphinx a été utilisé.

Le questionnaire sur la librairie indépendante lorraine est composé de 165 questions réparties en 12 divisions :

- Identité de la librairie ;
- Les réseaux professionnels ;
- Le personnel ;
- La formation ;
- Le fonctionnement ;
- Le fonds ;
- La valorisation du fonds ;
- Les publics ;
- Le volet commercial et la communication ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les marchés publics ;
- La librairie et les Institutions.

Le CRLI a retenu une définition extensive de la librairie indépendante pour cette étude :

- **La librairie réalise au moins 25% de son chiffre d'affaires avec la vente de livres neufs ;**
- **Le libraire dispose du choix de son assortiment auprès de ses fournisseurs**
- **Le capital de la librairie est détenu majoritairement par une ou plusieurs personne(s) physiques**

L'étude portera sur le panel de 25 librairies indépendantes répondantes, sachant que d'autres librairies indépendantes sont basées sur le territoire régional mais qu'elles n'ont pas souhaité retourner leur enquête. Toutes les librairies répondantes réalisent au moins 50% de leur CA en livre neuf.

Liste des librairies répondantes :

Département	Nom de la librairie	Ville
54	Librairie Virgule	Longwy
54	Librairie Quantin	Lunéville
54	Librairie L'Autre Rive	Nancy
54	Librairie La Parenthèse	Nancy
54	Librairie Siloë	Nancy
54	La Taverne du Livre	Nancy
55	Librairie Ducher	Bar le duc
55	Librairie Commercienne	Commercy
55	Librairie Ducher	Verdun
57	Librairie Papeterie l'Evasion	Bouzonville
57	Librairie Le Préau	Metz
57	Librairie Hisler BD	Metz
57	Librairie Hisler-Even	Metz
57	Atoutlire	Metz
57	Librairie Au carré des bulles	Metz
57	Librairie La Momie	Metz
57	Hisler BD Bis	Thionville
57	Hisler BD bis	Contrexéville
88	Librairie du Parc	Épinal
88	Quai des mots	Épinal
88	Librairie Au Moulin des Lettres	Epinal
88	Librairie des Lacs	Gérardmer
88	Librairie Lambert	Neufchâteau
88	A chacun son livre	Rambervillers
88	Librairie Leneuf	Saint Dié des Vosges

En 2010, le CRLI, en partenariat avec ARTECA et l'IUT Nancy-Charlemagne, avait réalisé un état des lieux de la librairie indépendante en Lorraine. Une comparaison entre cette étude et l'actuelle sera proposée en clôture de l'étude.

III. Implantation des librairies sur le territoire lorrain

A. Taux d'équipement

Selon les données INSEE, le taux d'équipement en librairies, papeteries, journaux est de 2,7 établissements pour 10 000 habitants en France en 2011. Par ailleurs, en Lorraine, ce taux n'est que de 1,8 pour 10 000 habitants et la répartition se fait de la façon suivante :

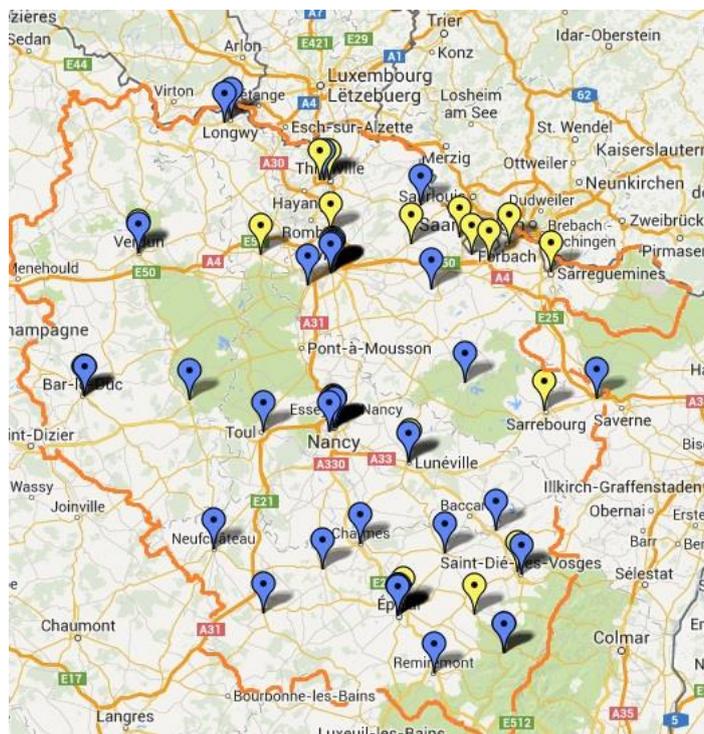
	Dep. 54	Dep. 55	Dep. 57	Dep. 88	Lorraine	France
Nb de Librairies, papeteries, journaux en 2011	142	35	158	98	433	17 691
Population en 2010	732 195	193 955	1 046 230	379 944	2 352 324	64 647 600
Taux d'équipement pour 10.000 hab. en 2011	1,9	1,8	1,5	2,6	1,8	2,7

Le département des Vosges se rapproche le plus de la moyenne nationale.

La Moselle est le département disposant le moins d'équipement avec 1,5 librairies, papeteries, journaux pour 10 000 habitants.

B. Répartition territoriale

La cartographie présentée ci-dessous a été conçue grâce à la base de données du Centre Régional du Livre de Lorraine, indépendamment du fait que les librairies aient retourné ou non leur enquête, et ne prétend pas à l'exhaustivité dans la mesure où tous les points de vente de livres n'ont pas été intégrés (maisons de la presse par exemple).

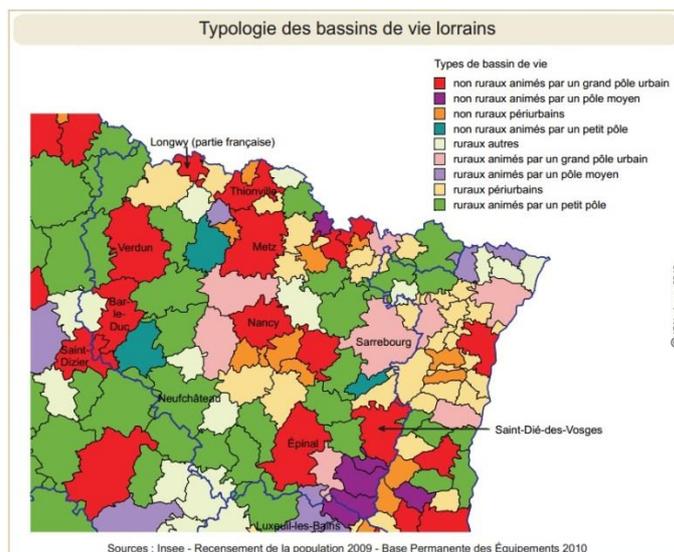


Librairie indépendante



Grande Surface Spécialisée

Outre les données INSEE, la cartographie ci-dessus permet de constater qu'en termes de maillage territorial, les librairies vosgiennes semblent être les mieux réparties alors qu'entre Metz Sud et Nancy, aucune librairie n'a été répertoriée. Cette carte peut également être mise en parallèle de la cartographie des bassins de vie 2009 :



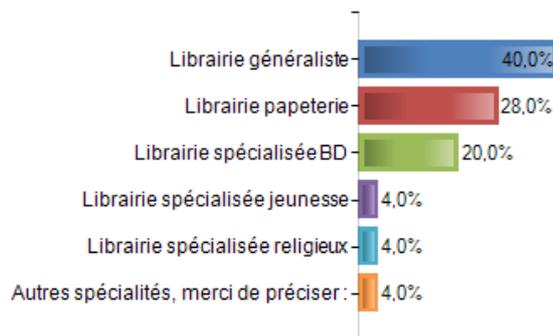
Deuxième partie : Caractéristiques des librairies indépendantes

Dès à présent, l'étude comptabilisera uniquement les 25 librairies indépendantes ayant retourné leur enquête

I. Données structurelles

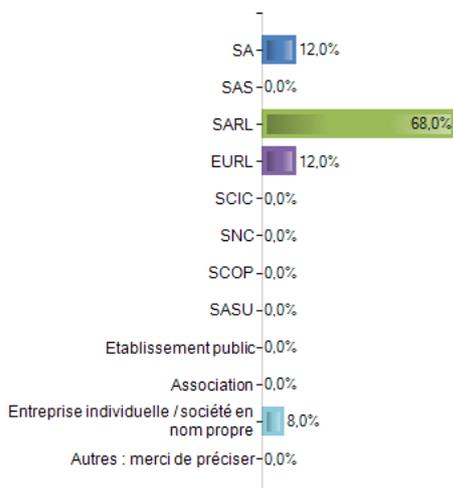
A. Typologie des librairies lorraines

Les librairies lorraines ayant répondu à l'enquête sont principalement des librairies généralistes (40%) et des librairies papeteries (28%). Parmi les librairies spécialisées, celles relevant de la bande-dessinée sont les plus nombreuses :



Formes juridiques

Majoritairement, les librairies lorraines sont des SARL (17 sur 24). 3 sont des Sociétés Anonymes, 3 des Entreprises Unipersonnelles à Responsabilité Limitée et 2 en Entreprise Individuelle/société en nom propre :



Il est à noter qu'aucune librairie n'a opté pour un statut coopératif type SCOP. Cette spécificité se souligne également chez les éditeurs lorrains.

Superficie

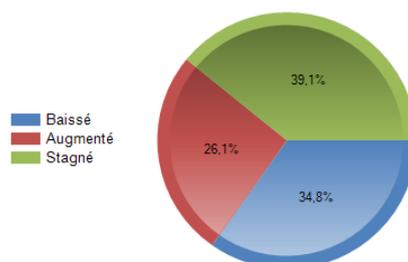
En moyenne, les librairies indépendantes de Lorraine ont une superficie de **219m²**, la plus petite étant de 50 m², la plus grande étant de 1150m² et la surface moyenne dédiée à la vente de livre est de 154,8 m². Généralement, les librairies ayant retourné leur enquête consacrent **72% de leur surface de vente au livre**.

3 librairies sur 23 répondantes font de la vente de livres d'occasion mais elle ne représente, en moyenne, que 0,55% du chiffre d'affaires global, le maximum étant 5%.

Stock

Concernant le stock, trois librairies n'ont pas communiqué l'information. De fait, les calculs se font sur 22 librairies. Au moment de l'étude, environ 392 162 livres étaient en stock dans les librairies de Lorraine, soit une moyenne de 17 825 volumes par librairie. Le stock minimal est de **500 livres** et le stock maximal est de **90 000** ouvrages. Si la plus grosse librairie est retirée du calcul, la moyenne de livres en stock dans les librairies de Lorraine est de **14 388 volumes**.

Lorsque la question de la variation du stock a été posée, il s'est avéré qu'aucune réponse n'a prévalu. Il est néanmoins visible que la tendance n'est pas à l'augmentation des stocks :



10 librairies n'ont pas communiqué le nombre de titres en stock. De fait, les calculs s'effectuent sur une base de 15 libraires.

Calculs pour les 15 librairies répondantes	
Nombre de volumes en stock	300 349
Nombre de titres en stock	234 625
Différentiel	1,28

En moyenne, un même titre est présent sous forme 1,28 volume dans le stock des librairies.

Gestion du stock

2 des 25 librairies ne disposent pas d'un logiciel de gestion des stocks. Concernant les autres, elles utilisent en majorité Librisoft (52%) suivi d'Ellipses (18%). Les autres logiciels sont très hétérogènes et ne concernent qu'une librairie (Tite-Live, Axone, Cigale...).

Majoritairement, les librairies lorraines sont abonnées à Dilicom par le biais de leur logiciel. 6 librairies sont abonnées à Electre mais l'accès à cette base de données bibliographique est onéreux.

Dilicom est un outil destiné aux professionnels du livre pour faciliter les échanges de données informatisées, principalement entre les libraires et les distributeurs (aspect commercial). Outre cela, Dilicom s'avère être une base de données bibliographique mise à jour quotidiennement.

Electre est une base de données de référence pour les professionnels du livre et le site est mis à jour en permanence.

Ces deux sites sont des outils essentiels à la bonne commercialisation du livre car les points de vente sont en mesure de savoir si les ouvrages sont disponibles, épuisés etc.

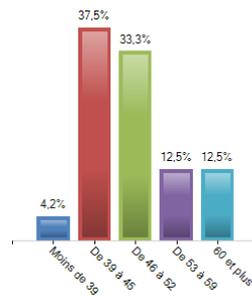
Vitrine extérieure

1 librairie n'a pas répondu à la question de la vitrine extérieure.

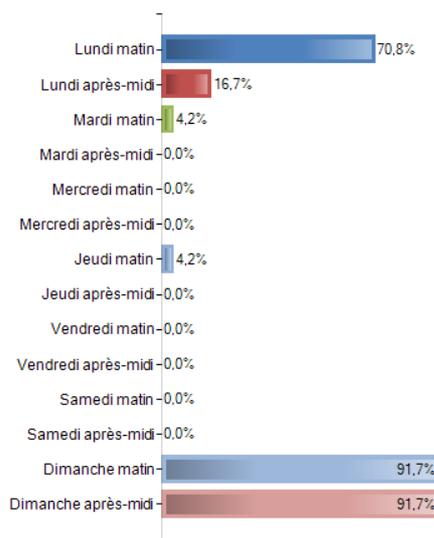
Toutes les librairies répondantes ont affirmé posséder une vitrine extérieure. En moyenne, elle mesure 8,85 mètres linéaires, le minimum étant de 2 mètres et le maximum de 30 mètres. L'ensemble des librairies fait des vitrines thématiques en fonction de l'actualité et des manifestations se déroulant dans leur ville.

Ouvertures et fermetures des librairies

En moyenne, les librairies lorraines sont ouvertes 48,83 heures par semaine, le minimum étant de 38 heures et le maximum de 66 heures. La majorité des librairies est ouverte entre 39 et 51 heures/semaine et les jours les plus fréquents de fermeture sont le dimanche et le lundi matin.



Le graphique ci-dessous permet de constater que les jours de fermeture les plus fréquents sont le dimanche et le lundi matin.



69% ferment la librairie durant la pause déjeuner (16 concernés sur 23 répondants).

92% des librairies ne proposent pas de nocturne.

Accessibilité des librairies

84% des librairies lorraines déclarent que leurs locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les librairies dont le local n'est pas adapté à l'accueil de personnes en situation de handicap l'expliquent par le fait qu'elles sont implantées dans des zones protégées par les bâtiments de France et/ou qu'elles n'ont pas les moyens de réaliser les travaux d'adaptabilité.

B. L'emploi et la formation dans la librairie indépendante

Le responsable

64% responsables des librairies sont des femmes (16 sur 25).

84% des responsables des établissements sont affiliés à la vente de livres.

L'emploi dans les librairies indépendantes

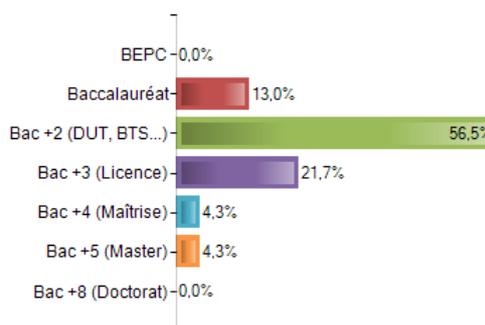
127 personnes sont en CDI (gérants et salariés compris) dans les 25 librairies ayant retourné leur enquête, soit une moyenne de **5,08 personnes par entreprise**. 4 librairies indépendantes lorraines emploient chacune 1 personne en CDD/intérim.

Parmi ces 131 personnes, **117 sont à temps complet**, soit **89% des effectifs**, le minimum de personnel étant le responsable et le maximum de 36 personnes. 14 salariés sont employés à temps partiel.

Par ailleurs, il est à souligner le fait qu'en période de manifestation littéraire ou lorsque l'activité augmente (rentrée scolaire & littéraire, fêtes de fin d'année), les librairies font appel à des CDD et ne sont globalement pas comptabilisés dans l'étude.

La formation initiale des salariés

En moyenne, les salariés des librairies lorraines ont un diplôme bac+2.



62,5% des salariés ont une formation en métiers du livre, la majorité étant des DUT (71,4%), et 44% d'entre eux ont été diplômés de l'IUT Nancy-Charlemagne.

La formation continue des salariés

Sur les 24 librairies répondantes, 79% ont déclaré cotiser à un organisme de formation. Parmi elles, 72,2% reversent les cotisations à l'AGEFOS, 16,7% à l'INFL, 6% à l'AGEFICE et 5% à d'autres structures.

Au cours des 3 dernières années, **14 structures** ont déclaré que leurs collaborateurs ont suivi a minima une formation, concernant ainsi **61 personnes**, soit une moyenne de **4,4 salariés par librairie**. Néanmoins, l'une d'entre elles a déclaré que l'intégralité de ses collaborateurs, soit 36 personnes, a suivi une formation. Si celle-ci est retirée du calcul, le nombre de salariés formés tombe à **1,9 par structure**.

Globalement, les formations concernent l'informatique et les marchés publics.

Les structures dont les collaborateurs ne se forment pas évoquent le fait qu'elles sont **centralisées** et que **la temporalité n'est pas adaptée**. Néanmoins, les responsables des librairies ont évoqué des besoins en formation sur **les nouvelles technologies** (internet, réseaux sociaux, vente en ligne, livre numérique) et concernant **les animations et la vente**.

Evolution de l'emploi 2010-2013

Au cours des 3 dernières années, 10 des 23 librairies (43%) ayant répondu à la question ont enregistré **14 départs de salariés** (moyenne de 1,4 départ par structure). Majoritairement, ces départs étaient volontaires (60%), suivi de départs à la retraite (40%) puis 20% étaient concernés par des licenciements économiques.

A la question, « Vos collaborateurs ont-ils retrouvé du travail ? », 45% des personnes interrogées n'ont aucune information, 33% savent que les ex-salariés ont retrouvé du travail et 22% savent que non.

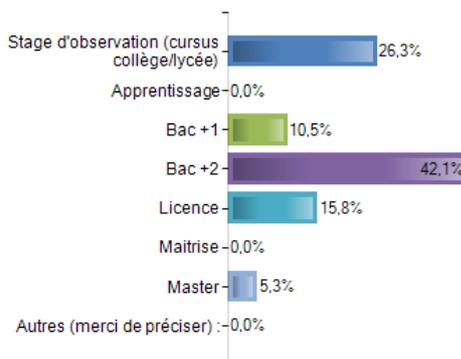
13 des 23 librairies (57%) ayant répondu à la question ont recruté des salariés au cours des 3 dernières années. Pour les responsables interrogés, la personnalité du candidat (95,2%), l'expérience (61,9%), le profil de lecteur (42,9%) et les références (33,3%) définissent en priorité les choix. Les diplômes ne représentent que dans 19% des cas un paramètre déterminant.

Présence et qualification des stagiaires/apprentis

Selon l'étude, 62,5% des librairies lorraines accueillent tous les ans des stagiaires ou des apprentis :



Comme le démontre le graphique ci-dessous, les stagiaires accueillis sont issus de différents niveaux, bien qu'en moyenne ils soient issus de bac+2 :

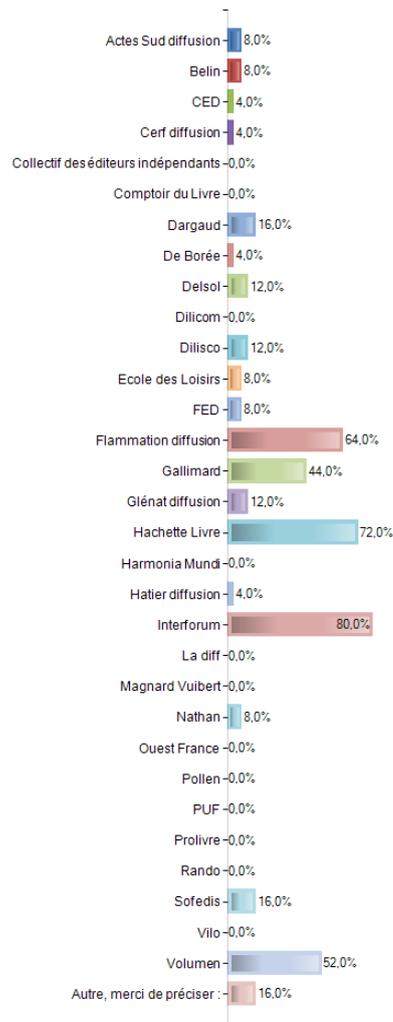


Ceci peut s'expliquer par l'implantation à Nancy d'un IUT dispensant la formation « Métiers du livre » (niveau DUT).

C. Relations commerciales

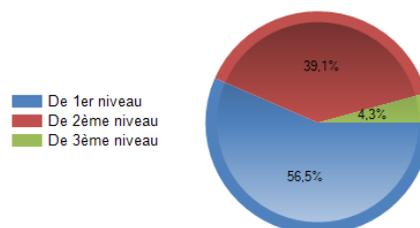
La diffusion

Il a été demandé aux libraires lorrains de citer leurs 5 diffuseurs principaux. Le graphique présenté ci-dessous permet de distinguer les principaux partenaires commerciaux des libraires :



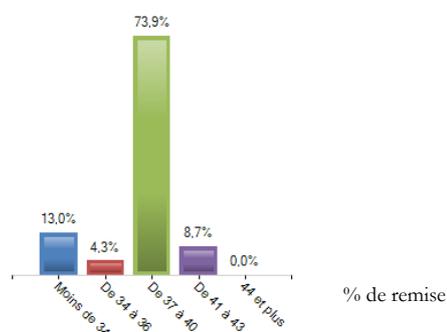
Les cinq diffuseurs les plus cités sont Interforum, Hachette Livre, Flammarion Diffusion, Volumen et Gallimard. Ces structures de diffusion appartiennent à des groupes éditoriaux faisant partie du haut du classement « Livres Hebdo » des 100 premiers éditeurs français en 2012.

Parmi les 23 librairies répondantes, **56,5% sont généralement considérés comme étant de « premier niveau »** par leurs fournisseurs, **39,1% comme étant de « deuxième niveau »** et **4,3% comme étant de « troisième niveau »**.

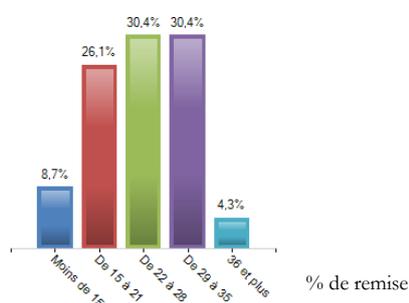


Les remises commerciales

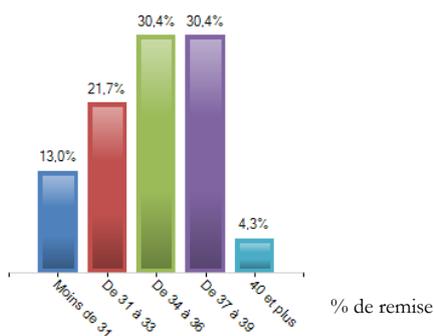
En moyenne, la remise commerciale **maximale** octroyée par les éditeurs/diffuseurs aux librairies lorraines est de **38,39%**, la plus petite étant de 28% et la plus élevée de 42%. Majoritairement, les remises maximum sont comprises entre 37 et 40% :



En moyenne, la remise commerciale **minimale** octroyée par les éditeurs/diffuseurs aux librairies lorraines est de **24,87%**, la plus petite étant de 10% et la plus élevée de 36%. Aucune tendance n'est aussi flagrante que pour la remise maximum :

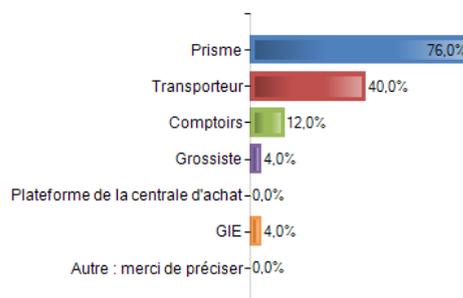


La remise commerciale **moyenne** octroyée par les éditeurs/diffuseurs aux librairies lorraines est de **34,74%**, la plus petite étant de 28% et la plus élevée de 40%. Comme pour la remise minimale, aucune tendance ne se dessine.



La livraison

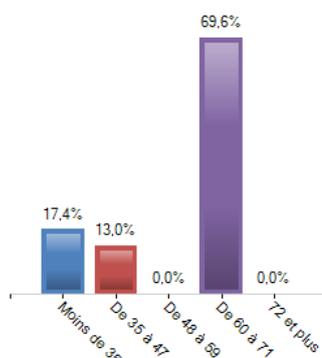
Sur les 25 librairies interrogées, la livraison par Prisme a été citée 19 fois et celle par transporteur 10 fois. La majorité des librairies ayant signifié faire appel à un comptoir passe par un coursier.



Le transport de livres représente, en moyenne, **3,5% du chiffre d'affaires des librairies** lorraines, le minimum étant de 2% et le maximum de 10%.

Délais de paiement

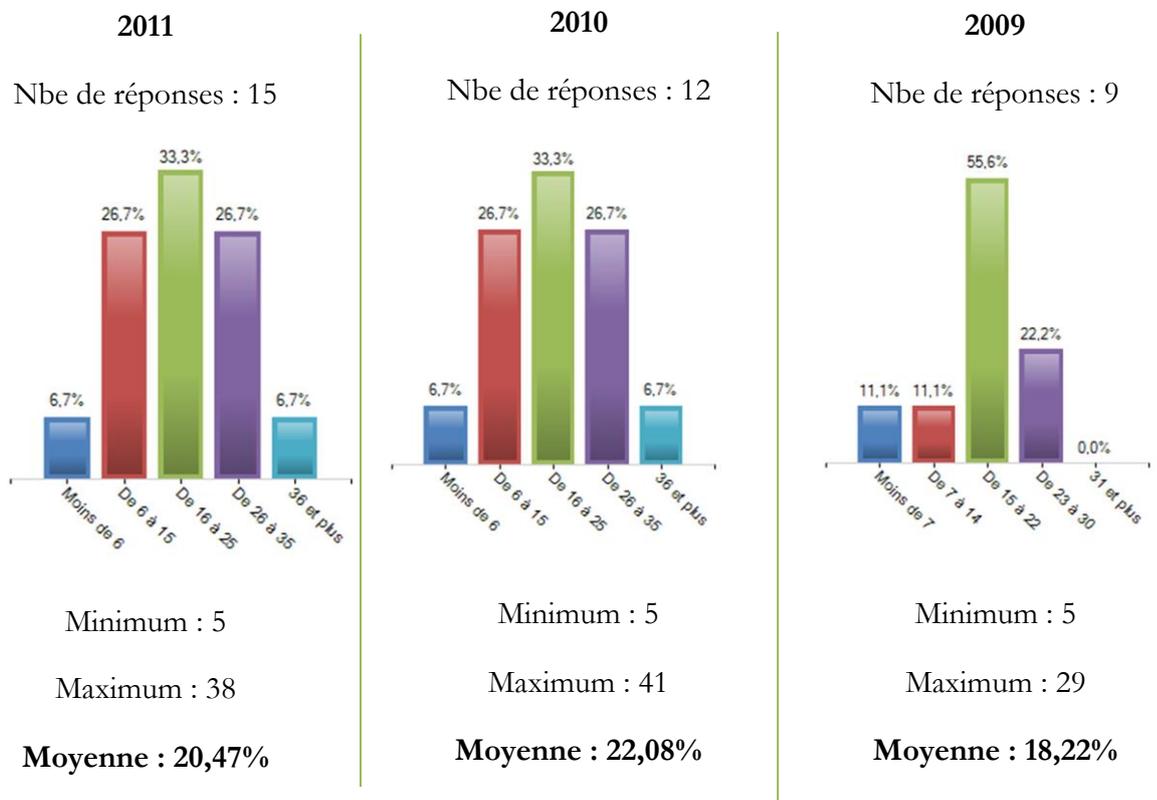
En moyenne, les librairies de Lorraine disposent d'un délai de paiement de 53,26 jours, le minimum étant de 30 jours et le maximum de 70 jours. En majorité, les librairies peuvent payer leurs factures entre 60 et 70 jours :



Taux de retour

Les réponses à la question du taux de retour sont basses, c'est pourquoi les résultats ne prétendent pas à l'exhaustivité.

Le retour en librairie est une démarche commerciale permettant au libraire de retourner les invendus au distributeur dans un délai convenu avec le diffuseur.



Selon une étude Xerfi datant de 2010², le taux de retour des livres en France est compris entre 15 et 30% et selon des données trouvées sur le site du Sénat, celui-ci est de 23%³. De fait, les librairies lorraines s'inscrivent un peu en deçà de la moyenne nationale.

D. Chiffre d'affaires et panier moyen

Chiffre d'affaires global

Seules 20 librairies ont répondu à la question du chiffre d'affaires global.

En moyenne, les librairies lorraines génèrent **835 875 euros de chiffre d'affaires**, le minimum étant de 79 350 et le maximum de 5 513 634 euros. **Au total, les 20 librairies répondantes engendrent 16 717 500 euros de chiffre d'affaires.**

Chiffre d'affaires livres

Seules 17 librairies ont répondu à la question du chiffre d'affaires « Livres ».

² http://www.lemotif.fr/fichier/motif_fichier/293/fichier_fichier_chiffres.libraires.xerfi.pdf

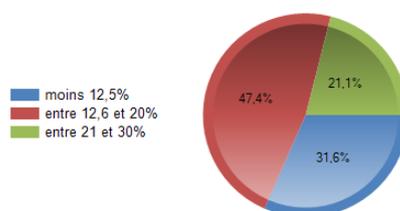
³ <http://www.senat.fr/rap/111-151/111-1512.html>

En moyenne, le chiffre d'affaires « livres » des librairies lorraines s'élève à **677 036 euros, soit 81% du chiffre d'affaires global** contre 82,5% au niveau national⁴. La Lorraine se situe globalement dans la moyenne nationale.

Le minimum de chiffre d'affaires « livres » est de 42 697 euros et le maximum de 3 105 250 euros.

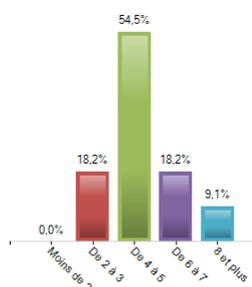
Part du chiffre d'affaires consacrée aux salaires

9 des 19 librairies ayant répondu à la question consacrent entre 12,6 et 20% de leur chiffre d'affaires aux salaires du personnel. Concernant les 6 librairies y consacrant moins de 12,5%, cela peut s'expliquer par le fait que le gérant est seul et qu'il ne se sort que peu, voire pas de salaire.



Chiffre d'affaires consacré au loyer commercial et problématique des loyers

Parmi les librairies répondantes, 8 sont propriétaires des murs, soit 32%. 6 librairies n'ont pas souhaité communiquer la part de chiffre d'affaires consacré au loyer. Pour les 11 restantes, la part de leur chiffre d'affaires consacré au loyer est, en moyenne, de 4,31%, le minimum étant de 2% et le maximum de 9%. Majoritairement, le loyer représente en 4 et 5% du chiffre d'affaires annuel.



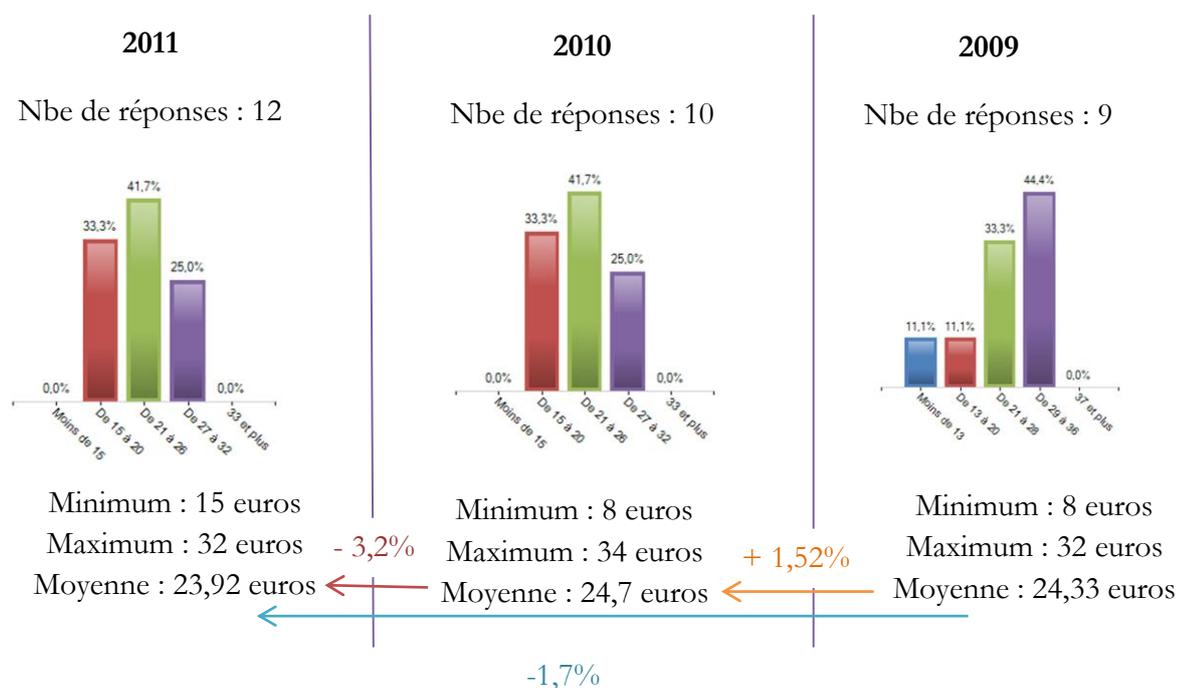
La majorité des librairies indépendantes lorraines est localisée dans les centres villes où les baux commerciaux sont en perpétuelle augmentation. En effet, lors de la

⁴ [http://www.livre-paca.org/data/list/docs/RAPPORT_SLF_2012_PDF_\(3\)-2-2.pdf](http://www.livre-paca.org/data/list/docs/RAPPORT_SLF_2012_PDF_(3)-2-2.pdf)

renégociation du bail, le propriétaire peut réévaluer à la hausse le montant du loyer alors que les librairies indépendantes, dont la trésorerie est à flux tendu, ne peuvent généralement pas s'adapter convenablement à ces augmentations.

Panier moyen

Les réponses à la question du panier moyen sont basses, c'est pourquoi les résultats ne prétendent pas à l'exhaustivité.



Ces graphiques permettent de constater que le panier moyen des librairies lorraines a baissé d'1,7% entre 2009 et 2011 malgré une augmentation d'1,52% en 2010.

E. Fonds et autres produits

Les principales thématiques

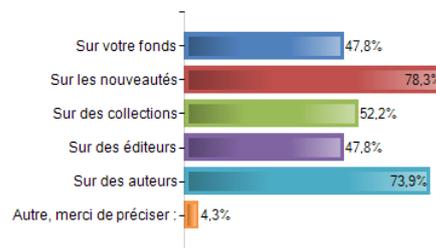
Toutes les librairies ont répondu à la question des trois principales thématiques présentes dans leur stock. La jeunesse a été citée à 22 reprises, suivie de la littérature avec 19 occurrences puis de la bande-dessinée avec 11 citations. Le régionalisme, les essais et le pratique ont chacun été cités 4 fois, le religieux à 3 reprises et le scolaire a obtenu 1 occurrence.

La valorisation du stock et coup de cœur

Parmi les 22 librairies répondantes, 68% apposent sur certains ouvrages des coups de cœur et/ou des avis motivés sur les livres.

21 des 24 librairies utilisent de la publicité sur le lieu de vente (PLV).

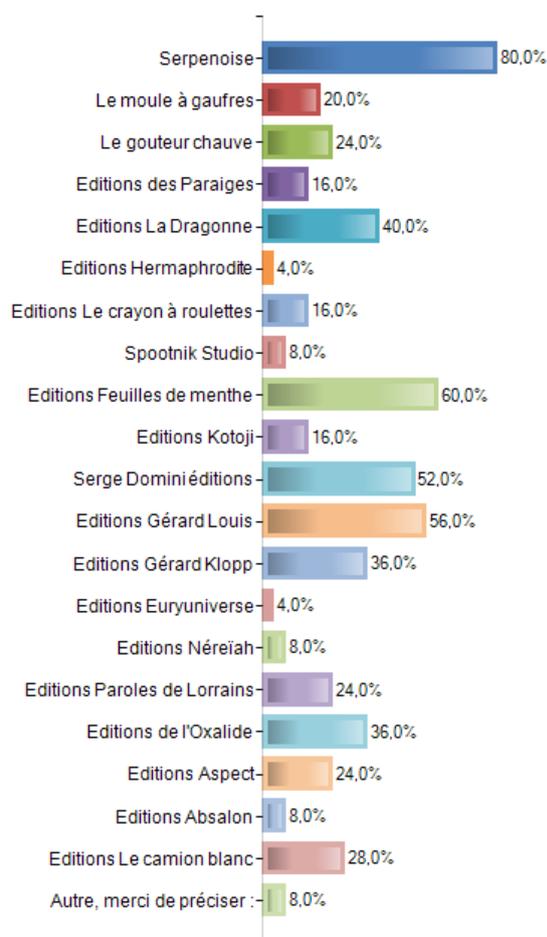
Lors d'actions commerciales, les librairies lorraines valorisent principalement les nouveautés, suivies de mises en avant d'auteurs, puis des collections. La valorisation du fonds et des éditeurs sont ex aequo.



Les éditeurs lorrains

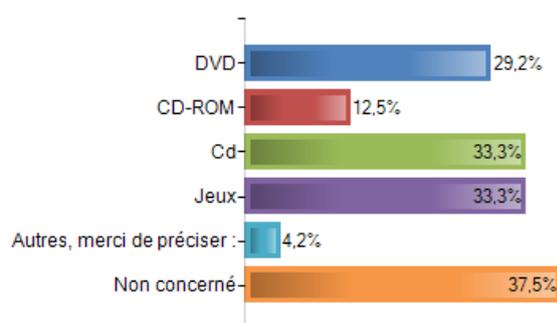
L'intégralité des 25 librairies lorraines ayant retourné leur enquête proposent à la vente des livres publiés par des éditeurs lorrains. **En moyenne, ces ouvrages correspondent à 5% du volume d'ouvrages en stock** dans les librairies, le minimum étant 1% et le maximum étant 10%.

Les éditeurs les plus fréquemment cités traitent principalement de l'Histoire et du Patrimoine régional. Le premier éditeur lorrain en dehors de cette catégorie arrive en 5^{ème} position des occurrences.

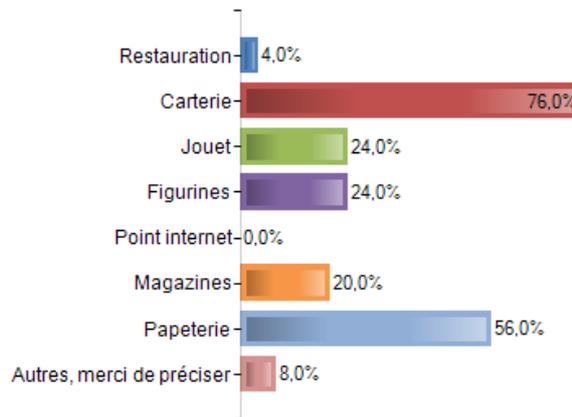


Les autres ventes

15 librairies sur 24 sont concernées par la vente d'autres biens culturels (62,5%). Ces derniers sont généralement des jeux, des CDs, des DVDs et des CD-ROM.



Toutes les librairies vendent, à des échelons différents, d'autres produits que du livre –ou relevant de la Culture. La **carterie** arrive en tête avec 76% des librairies lorraines suivies de la **papeterie** à 56% :



II. Le travail en réseau et la fédération des librairies lorraines

A. Les réseaux professionnels

Bien que les librairies analysées dans cette étude soient indépendantes, elles font souvent partie d'un réseau professionnel : 11 des 25 librairies répondantes ont déclaré faire partie d'un réseau professionnel (44%).

Les syndicats nationaux

11 des 25 librairies répondantes font partie d'un syndicat : 85% sont membres du Syndicat de la Librairie Française (SLF) et 15% du Syndicat de Libraires de Littérature Religieuse (SLLR).

L'association des Libraires Indépendants de Lorraine (LIL)

Sur les 25 librairies répondantes, 19 font partie de l'association LIL (**76%**).

Les autres regroupements

12 des 25 librairies répondantes (46%) ont déclaré faire partie d'un réseau professionnel. Les principaux regroupements sont l'Association des Librairies Spécialisées Jeunesse (ALSJ), Canal BD, Siloë, Initiales, Lire à Nancy et Momie.

B. Les réseaux numériques de libraires

Les librairies lorraines disposent à **72% d'un site internet** et à **76% d'un blog ou d'une page facebook**.

Les librairies n'ayant pas de vitrine internet le justifient par le fait qu'elles manquent de formation en informatique (71%), qu'elles manquent de personnel (57%), que les outils dont elles disposent sont obsolètes (28%) ou qu'elles n'ont pas d'intérêt pour Internet (14%).

Pour les libraires ayant un site internet, 44% font de la vente en ligne et l'intégralité fait payer les frais de port. Les librairies lorraines ont en majorité intégré des portails communs de vente en ligne (leslibraires.fr, lalibrairie.com, canalbd.net et momie.fr).

C. Abonnements presse et informations sur les nouvelles parutions

Les magazines de référence et le coût

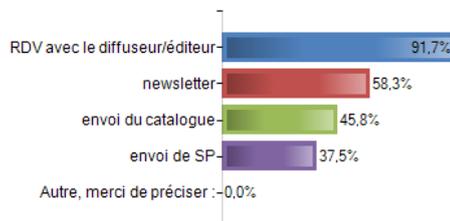
66% des libraires indépendants sont abonnés à des magazines spécialisés ou axés sur le Livre et la Littérature. Le principal magazine cité est Livres Hebdo (13 occurrences sur 14 réponses effectives) suivi du supplément « Le Monde des Livres » et du magazine Lire :



Seules 9 librairies ont répondu à la question du coût de ces abonnements. De fait, la réponse ne prétend pas à l'exhaustivité. En moyenne, **une librairie consacre 393 euros annuellement aux abonnements**, le minimum étant de 90 euros et le maximum de 700 euros.

Informations des nouvelles parutions

Globalement, les libraires sont informés des nouvelles parutions par le biais d'un rendez-vous avec le diffuseur ou l'éditeur (22 occurrences). Ensuite, les newsletters ont été citées à 14 reprises puis l'envoi du catalogue à 11 reprises.

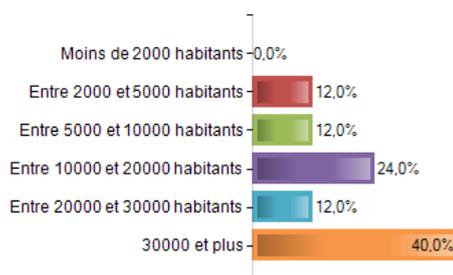


III. La librairie indépendante, un acteur culturel de proximité

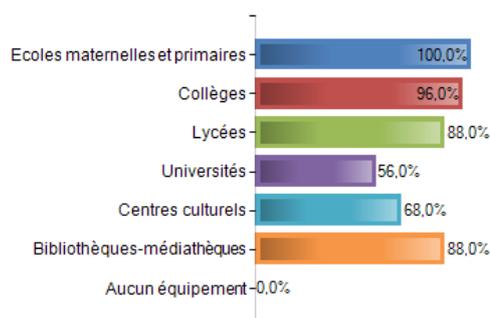
A. L'implantation dans les villes et la concurrence

Equipements scolaires et culturels des villes

Les librairies lorraines sont principalement implantées dans des villes de 30 000 habitants et plus (Metz, Nancy, Epinal par exemple) :



Toutes les librairies lorraines sont implantées dans des villes où il existe au moins un équipement scolaire ou culturel. Unaniment, les villes dans lesquelles les librairies sont implantées disposent d'une école primaire et/ou maternelle.

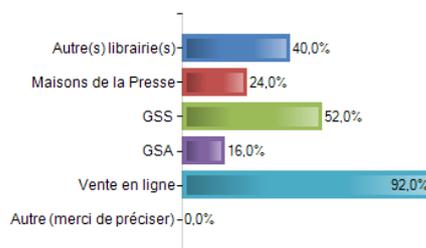


Implantation des librairies et les commerces concurrents

Majoritairement, les librairies indépendantes lorraines sont implantées en centre-ville :

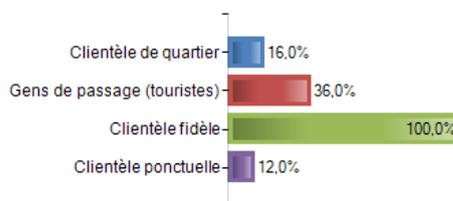


Pour les librairies indépendantes lorraines, **leur principal concurrent est internet** (23 occurrences sur 25 répondants) suivi **des grandes surfaces spécialisées** et des **autres librairies**.



B. Caractéristiques de la clientèle des librairies indépendantes

L'ensemble des librairies indépendantes estime que sa clientèle est surtout composée de **clients fidèles et de touristes**. Ce dernier aspect s'explique par le fait que les librairies répondantes sont basées dans de grands centres urbains et touristiques.



A la question « Comment caractériseriez-vous votre clientèle », les librairies ont répondu « Cultivée » (50%) suivi de « Populaire » (29,2%) puis de « Spécialisée » (20,8%). Concernant la clientèle « spécialisée », cela peut faire écho au fait que certaines librairies sont elles-mêmes spécialisées (bande-dessinée par exemple).

C. Les applications de la Loi Lang pour la clientèle

Commande à l'unité et acompte

Toutes les librairies lorraines déclarent pratiquer la commande à l'unité. Cet usage est une obligation légale déclarée dans la loi sur le prix unique du livre (article 1, alinéa 3) :

« Tout détaillant doit offrir le service gratuit de commande à l'unité [...] »

Néanmoins, il est laissé aux librairies le choix de déterminer si elles prennent un acompte ou non. **Dans 75% des cas, la commande se passe sans acompte.** Cependant, pour les ouvrages dont l'éditeur pratique le compte ferme (ouvrages scolaires, éditeurs spécialisés, très petits éditeurs...), les librairies demandent un acompte afin de sécuriser une partie de l'achat dans l'éventualité où le client ne vienne pas chercher sa commande.

Rabais autorisé

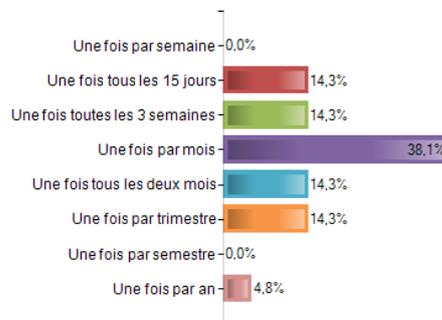
La loi permet aux détaillants de livres de déterminer s'ils souhaitent pratiquer le rabais autorisé (5% du prix de vente TTC).

92% des librairies indépendantes lorraines déclarent effectuer cette remise et dans **83%** des cas, elle se fait sur la base d'une carte de fidélité. Pour certains libraires, la ristourne est pratiquée auprès des jeunes (scolaires) et auprès des clients réguliers.

D. Les librairies et leurs programmes culturels

Animation en librairie

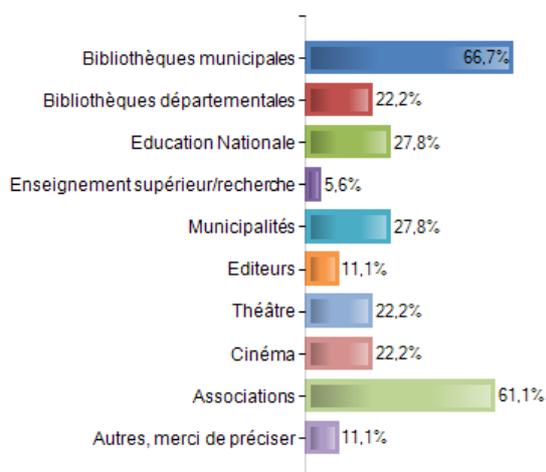
22 des 25 librairies organisent des rencontres/débats/dédicaces. Celles qui n'en organisent pas l'expliquent par le fait soit qu'elles manquent de place soit qu'elles manquent de clientèle pour le faire. En moyenne, les librairies lorraines ont invité 13 auteurs en 2011, **le minimum étant 5 et le maximum 35.**



Les librairies qui organisent des rencontres entre les auteurs et le public le font le plus souvent une fois par mois. Aucune librairie ne propose des animations toutes les semaines.

Animation « hors les murs » (hors manifestations littéraires)

18 librairies sur 25 effectuent des rencontres « hors les murs », principalement en partenariat avec les bibliothèques municipales (12 occurrences) suivies des associations (11 occurrences).



Présence sur les manifestations littéraires

20 des 25 librairies lorraines (80%) sont présentes sur des manifestations littéraires. Pour 19 d'entre elles, les salons du livre se déroulent dans la ville dans laquelle elles sont implantées. Cette donnée n'empêche pas les librairies d'être également présentes sur des manifestations dans des villes voisines.

Les salons constituent un temps fort important pour les librairies indépendantes car ils représentent une augmentation du chiffre d'affaires.

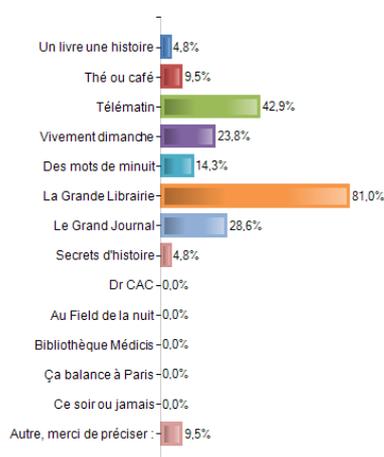
E. Les prescripteurs

L'ensemble (100%) des librairies lorraines trouve que **les prescripteurs littéraires et culturels influent sur les demandes des clients.**

Audiovisuel

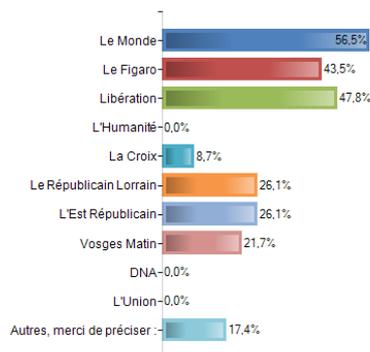
La Grande Librairie, seule émission en prime-time du PAF, est citée à 17 reprises par les librairies comme étant prescripteur de livres. Télématin a obtenu 9 occurrences, le Grand Journal 6 et Vivement Dimanche 5.

En cumul de données, il est aisément constatable que les émissions diffusées sur les chaînes publiques sont les plus citées :



Presse écrite

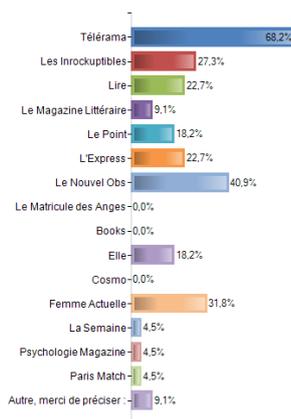
Au niveau de la presse quotidienne, le Monde, Libération et Le Figaro sont les journaux les plus cités.



Néanmoins, la presse quotidienne régionale est citée comme prescriptrice dans les zones où elle est diffusée. En effet, l'Est Républicain a été cité 6 fois et 6

librairies de Meurthe-et-Moselle ont répondu à l'enquête. Le Républicain Lorrain a été cité 6 fois sur 9 librairies répondantes et Vosges Matin a eu 5 occurrences pour 7 librairies vosgiennes. De fait, **la PQR joue un rôle important en termes de prescription littéraire.**

Concernant la presse hebdomadaire, Télérama arrive en première position des magazines cités (68,2%) suivi du Nouvel Obs (40,9%) et de Femme Actuelle (31,8%).



Le graphique ci-dessus permet de constater que les magazines spécialisés « Livre et Littérature » ne sont que très peu désignés comme « prescripteurs » par les libraires indépendants : ce sont généralement des magazines généralistes qui jouent ce rôle.

Presse radiophonique

Seules 15 librairies ont répondu à la question de la prescription radiophonique, c'est pourquoi les résultats ne prétendent pas à l'exhaustivité.

Le Masque et la Plume a été cité à 13 reprises, La librairie francophone à 7 reprises, l'humeur vagabonde et lecture du soir à 3 reprises chacune.

Blogs

83% des libraires ont déclaré que les blogs de lecteur ne sont pas cités par leurs clients comme étant prescripteurs.

Troisième partie :

La librairie indépendante en Lorraine, un acteur en pleine mutation

I. Des mutations, pourquoi, lesquelles ?

Le livre est la première industrie culturelle française avec **4,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour l'année 2011**. Entre 2 500 et 3 000 commerces font principalement leur chiffre d'affaires avec la vente de livres, ce qui représente environ **10% du nombre total de points de vente**. Les librairies, principalement référencées sous le code NAF 47.61 Z employaient entre 2010-2011 12 467 personnes (source DEPS).

A. Mutations de la chaîne du livre

La périurbanisation

A l'heure actuelle, les librairies indépendantes basées dans les centres villes des zones urbaines souffrent, d'une part **de la hausse des loyers commerciaux**, et d'autre part de **la migration de la clientèle vers les ZAC**. En effet, de par l'impossibilité de se garer gratuitement en centre-ville, les personnes se rendent plus volontiers dans des zones où les parkings sont gratuits et où l'offre de magasins est aussi importante (voire plus) que dans les centres.

La vente en ligne et les délais de livraison

La périurbanisation est à mettre en parallèle avec la croissance exponentielle de la vente en ligne. Les sites concernés proposent la livraison de la commande à domicile en 24 ou 48 heures, **délai quasi-intenable** de réception pour les libraires indépendants de province si l'ouvrage souhaité n'est pas dans leur stock. De fait, le client réceptionne **sa commande dans un délai plus long** que ce qui est proposé par les vendeurs en ligne.

Les questions de la périurbanisation et de la vente en ligne soulignent deux faiblesses sur lesquelles il est possible d'agir, d'une part **en intégrant à la réflexion les territoires concernés par la migration des clients vers les ZAC** et d'autre part en réfléchissant autour d'**une structuration qui pourrait permettre une meilleure distribution de nos librairies lorraines**.

Le livre numérique

Au même titre que d'autres industries culturelles, le livre est en train de subir sa mutation numérique. **Actuellement, la vente de livres numériques représente 2% du CA des éditeurs (données 2011).** Néanmoins, les experts prévoient une hausse fulgurante de ce nouveau medium dans la prochaine décennie. Initialement, il était prévu que la vente de livres numériques dépasse la vente de livres papier aux Etats-Unis en 2016 mais cette mutation s'est faite dès le 1^{er} semestre 2012.

La baisse du lectorat

La lecture a pendant longtemps été considérée comme la pratique culturelle légitime par excellence. Elle est cependant le loisir qui prend le plus de temps et l'acte de lire des livres se fait seul alors que la société actuelle tend vers une ultra-communication (dépendance au téléphone, à internet) et vers une culture des écrans (télévision, tablette...). « *La France lit plus mais les Français lisent moins* ». Cette phrase de Christian Baudelot illustre le rapport des Français avec la lecture et les différents niveaux de compréhension du terme « lire » : les livres ne sont plus les seuls vecteurs de mots et leur utilisation est en perte de vitesse, au bénéfice des autres technologies de l'information et de la communication.

Selon les études fournies par le *DEPS*, les Français lisent de moins en moins de livres et leur lecture est différente : **en 1997, 74% des Français de plus de 15 ans déclaraient avoir lu au moins un livre durant l'année écoulée contre 70% en 2008.** Cette baisse, somme toute légère au regard des modifications des pratiques culturelles dues à l'arrivée des innovations technologiques, est plus significative si ces chiffres sont détaillés.

Lors des premières enquêtes sociologiques sur les pratiques de lecture des Français, il était considéré qu'un « gros » lecteur lisait 25 ouvrages par an⁵. Actuellement, le seuil de cette catégorie a été revu à 20 livres lus par an, démontrant ainsi **une baisse globale du nombre de livres lus par un « gros » lecteur.** Malgré une réduction de tranche, une baisse de 2 points a été enregistrée entre 1997 et 2008 (de 19% à 17%). Il en va de même pour les personnes ayant déclaré lire entre 10 et 19 livres par an : ils étaient 18% en 1997 contre 14% en 2008. Néanmoins, la part de

⁵ « *L'acte de lecture reste un phénomène inconnu* », entretien professionnel de Nicole Robine, *Les mutations de la lecture*, Presses Universitaires de Bordeaux

« petits » lecteurs a évolué : en 1997, 37% de la population déclaraient lire entre 1 et 9 livres par an alors qu'en 2008, elle représentait 39%. De ce fait, les données sont à nuancer : soit les « gros » lecteurs sont devenus des « non-lecteurs » (vieillessement et disparition d'une partie de cette population), soit le nombre de livres lus est en perpétuelle diminution. La difficulté de ce rééquilibrage tient dans le fait que les lecteurs occasionnels (entre 1 et 5 livres par an) ne sont pas passionnés par la lecture : elle est considérée comme distraction durant la période des vacances.

B. Problèmes de la marge faible

La librairie indépendante permet la diffusion du livre et elle garantit la vitalité de la création éditoriale car elle promeut les auteurs confidentiels et les éditeurs indépendants. Néanmoins, il s'avère qu'au-delà de l'aspect culturel, la librairie indépendante est le commerce le moins rentable actuellement (**0,3% de marge nette**). Il est possible de déterminer plusieurs causes :

- En France, **c'est l'éditeur qui fixe le prix du livre** qui se veut le même dans chaque commerce basé sur le territoire national. Cela est régulé par la loi du 10 août 1981, dite « loi Lang ». Elle a permis aux librairies indépendantes de subsister face à l'émergence des grands groupes de librairies mais son aspect négatif est la stagnation du prix du livre. En effet, dans les pays non soumis à un système législatif comme le nôtre, le prix des livres a augmenté, souvent indexé sur l'inflation ;
- De la fixation du prix découle **une marge de manœuvre inexistante** pour les librairies, ce qui les empêche de s'adapter face aux augmentations successives des loyers, de la masse salariale (SMIC réévalué environ tous les 6 mois) et de la hausse des charges liées à l'activité.

Cependant, suite aux Rencontres Nationales de la Librairie de Lyon en 2011 et de Bordeaux en 2013, certains éditeurs et diffuseurs ont pris acte des difficultés des libraires indépendants et ont décidé de mettre en place des mesures :

- Augmentation des marges minimales ;
- Mise en œuvre de dispositif de livraison express (24h).

II. Fermetures et ouvertures de librairies : les tendances

Pour l'ensemble des librairies identifiées en Lorraine :

Créations : Entre 2005 et 2013, ce sont 10 librairies indépendantes qui ont vu le jour, dont 4 pour la seule année 2007.

Reprises : 2 reprises de librairies entre 2012 et 2013, à Nancy et Epinal, concernant 9,5 emplois.

Fermetures : 12 points de vente de livres ont fermé dont 11 librairies indépendantes, représentant 61 emplois.

Pour la seule année 2013, 7 librairies ont été liquidées, supprimant ainsi 40 emplois.

Fin décembre 2013, 4 établissements lorrains appartenant à Chapitre sont placés en liquidation judiciaire et sont en attente de repreneurs (97 emplois environ) et 3 librairies indépendantes sont placées en redressement judiciaire (27 salariés).

La tendance nationale affirmant que pour une librairie fermée, une autre ouvre ne se confirme pas en Lorraine.

Les établissements ayant fermé participaient à **l'aménagement et à la diversité culturelle des territoires**. En effet, 6 d'entre elles étaient implantés dans des villes moyennes où il n'y a pas d'autres librairies indépendantes. Les autres établissements liquidés étaient implantés à Thionville (2 librairies), Metz (Virgin Megastore), Nancy (2 librairies) et Epinal (1 librairie).

Les 2 librairies reprises sont basées à **Epinal et à Nancy** et la librairie créée est implantée à **Metz**. De fait, les inégalités territoriales se creusent en termes d'accessibilité à la Culture et particulièrement au Livre.

III. Les politiques publiques d'aides aux librairies indépendantes

Cette partie est dédiée aux rapports entre les librairies indépendantes et les pouvoirs publics. La librairie étant un commerce, il est entendu qu'elle est en mesure de postuler aux aides économiques à destination des TPE (Très Petites Entreprises) et des PME (Petites et Moyennes Entreprises).

Néanmoins, **les aides purement économiques ne seront pas évoquées dans cette partie**. Il en est de même pour les politiques publiques à destination des

manifestations littéraires, étant entendu que la plupart d'entre elles fait appel à des libraires indépendants afin de prendre en charge la vente des ouvrages durant les salons.

50% des librairies ayant répondu à la question des aides directes ont obtenu *a minima* une subvention de la part des pouvoirs publics nationaux ou locaux.

A. Les organismes nationaux spécifiquement dédiés aux librairies et aux Industries Culturelles

Centre National du Livre

Le Centre National du Livre est un établissement public dépendant du Ministère de la Culture. Le montant global de ses interventions s'élève à 42 millions d'euros et concerne les auteurs/traducteurs, les éditeurs, les libraires et les organisateurs de manifestations littéraires.

Concernant les aides économiques directes aux librairies, elles prennent différentes formes :

- Prêts économiques pour la création, le développement ou la reprise de librairie ;
- Subventions pour la création, le développement ou la reprise de librairie ;
- Subventions pour la mise en valeur des fonds en librairie (VAL) ;
- Subventions à la production de catalogues thématiques par les librairies ;
- Subventions à la création et au développement de sites collectifs d'éditeurs et de libraires ;
- Subvention pour les plateformes innovantes de diffusion et de valorisation de catalogues de livres numériques.

Sur 11 librairies ayant répondu à la question des aides financières, **7 ont affirmé avoir reçu une aide financière (64%) du Centre National du Livre**, dont la majorité au titre de la mise en valeur des fonds en librairie (VAL).

Aide indirecte : le label LiR

11 des 25 librairies répondantes disposaient du label LiR au moment de l'étude (44%). Parmi celles qui ne l'avaient pas, 70% l'explique par le fait qu'elles

n'ont pas déposé de dossier. Pour celles dont la candidature n'a pas été retenue, les raisons sont hétérogènes :

- Pas assez d'animations au regard des critères du Centre National du Livre ;
- Moins de 50% de chiffre d'affaires réalisé avec la vente de livres neufs ;
- Pas assez de pourcentage sur chiffre d'affaires attribué au personnel.

Parmi les librairies labélisées, seules 5 ont répondu à la question des retombées économiques donc ces résultats ne prétendent pas à l'exhaustivité.

En termes de retombées positives, l'intégralité des librairies lorraines ont affirmé avoir reçu une aide du Centre National du Livre (Valorisation du fonds en librairie - VAL). 2 librairies ont évoqué le fait d'avoir obtenu des remises supérieures auprès de leurs fournisseurs et 1 est exonérée de CVAE par au moins une des collectivités de son secteur. Néanmoins, aucune librairie n'a constaté une hausse de la clientèle du fait du label *LiR*.

Association pour le Développement des librairies de création (ADELC)

L'Association pour le Développement des librairies de création a été créée en 1998 par des éditeurs de littérature générale afin de donner les moyens aux librairies de se développer et de conserver leur indépendance.

L'ADELC intervient principalement sous la forme **d'entrée dans le capital social, de prêt à taux zéro et parfois de subventions**. Les champs d'action de l'ADELC concernent les créations, les déménagements, les agrandissements, la rénovation, les rachats, les restructurations de fonds de roulement et les restructurations de fonds propres.

2 librairies ayant répondu à l'enquête ont affirmé avoir été aidée par l'ADELC. Néanmoins, sur le site de l'association, 5 librairies lorraines sont listées parmi lesquelles 3 librairies répondantes à l'étude.

Institut de Financement du Cinéma et des Industries Culturelles (IFCIC)

L'Institut de Financement du Cinéma et des Industries Culturelles a été créé en 1983 afin de permettre aux industries culturelles **d'accéder à des emprunts, en garantissant une partie du crédit auprès de l'établissement bancaire classique**.

En 2012, l'IFCIC est intervenu, pour le livre, à hauteur d'1,4 million d'euros de risque pour 19 interventions (moyenne de 73 684 euros par intervention) sachant

que l'industrie du livre concerne les libraires mais également les éditeurs, les diffuseurs-distributeurs et l'industrie technique du livre. Néanmoins, au regard de l'enquête sur les librairies lorraines, **aucune d'entre elles n'a bénéficié d'une aide de l'IFCIC.**

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine (DRAC Lorraine)

La Direction Régionale des Affaires Culturelles est un service déconcentré du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC). Elle est sous l'autorité du Préfet de Région et elle a pour principales missions l'application des priorités définies par le MCC.

En Lorraine et pour les librairies, la DRAC intervient dans le champ de l'équipement informatique et dans celui des projets collectifs (l'association des libraires indépendants par exemple). **4 librairies ayant retourné le questionnaire ont affirmé avoir reçu une aide de la DRAC.**

La DRAC Lorraine est l'un des deux financeurs avec le Conseil Régional de Lorraine de l'association des Libraires Indépendants de Lorraine (*LIL*).

B. Les collectivités territoriales et les organismes associés

Conseil Régional de Lorraine

Le Conseil Régional de Lorraine dispose de **deux** aides directes aux librairies indépendantes basées sur son territoire :

- Aide aux outils multimédias (adhésion à un portail de vente en ligne mutualisé, création d'un site internet) créée en 2011 ;
- Aide à l'animation des librairies indépendantes créée en 2013.

3 librairies ayant retourné leur enquête ont déclaré avoir obtenu une aide du Conseil Régional de Lorraine.

Au même titre que la DRAC Lorraine, le Conseil Régional est partenaire de l'association des Libraires Indépendants de Lorraine (*LIL*) sur le champ des projets structurants annuels et en qualité de financeur du poste de la coordinatrice.

Le Conseil Régional de Lorraine propose également le dispositif « **Multipass** » aux lycéens lorrains afin de faciliter, entre autre, l'accès à l'achat de livres scolaires. De nombreuses librairies lorraines sont partenaires de ce dispositif. Ainsi, celui-ci peut être qualifié d'aide indirecte à la librairie lorraine.

Autres aides

Parmi les autres organismes étant en mesure de verser des subventions, plusieurs ont été citées à une seule reprise :

- La Ville d'Epinal ;
- Le Conseil Général des Vosges ;
- La SOFIA ;
- Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) ;
- Une Plate-Forme d'Initiative Locale (PFIL) ;
- La Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges.

Par le biais des informations communiquées, il s'avère qu'en majorité **les librairies indépendantes lorraines sont aidées par des organismes nationaux**, publics ou associés. En effet, ceux-ci ont été cités 14 fois contre 8 pour les organismes locaux. Cependant, 88% des répondants à l'enquête estiment que les aides à destination des librairies indépendantes ne sont pas facilement identifiables.

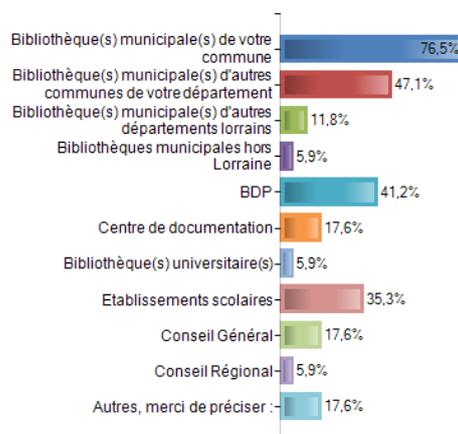
Comme le permet la loi, les collectivités récupérant la contribution économique territoriale (CET) peuvent exonérer de contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). En 2013, **3 collectivités lorraines ont voté pour cette exonération pour l'exercice 2014** :

- Le Conseil Régional de Lorraine (13 librairies concernées) ;
- La Communauté d'agglomération d'Epinal-Golbey (2 librairies concernées) ;
- La Commune de Saint-Dié-des-Vosges (1 librairie concernée).

IV. La problématique des marchés publics de livres

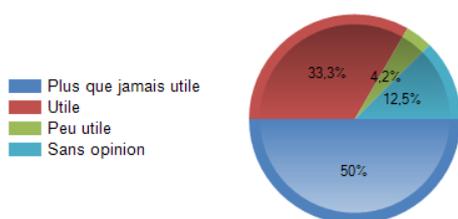
17 des 25 librairies ayant répondu à l'enquête ont obtenu au moins un marché public de livres (ou un lot). Majoritairement, les marchés publics sont ceux des bibliothèques municipales des communes dans lesquelles les librairies

indépendantes sont implantées ou les bibliothèques municipales d'autres communes du département.



Pour les librairies ne disposant pas de marchés publics, cela s'explique par le fait qu'elles ne répondent pas aux appels d'offre (5 sur 8) ou qu'elles n'ont pas été retenues pour honorer le marché public.

Concernant les marchés publics, les librairies répondantes estiment qu'actuellement, l'obtention des marchés par leurs établissements est plus que jamais utile (50%).



En 2013, une journée de formation aux marchés publics a été organisée par l'association des libraires indépendants de Lorraine (7 participants) et une journée interprofessionnelle a été organisée conjointement par l'association LIL et par le Centre Régional du Livre de Lorraine (37 participants).

Conclusion

2010-2013 : quelles évolutions ?

En 2010, une étude sur la librairie indépendante a été réalisée par le CRLI, l'EPCC ARTECA et les étudiants de 2^{ème} année de DUT Métiers du Livre. Des tendances comparatives 2010 – 2013 vous sont présentées ci-dessous :

- 10 librairies indépendantes lorraines n'ont répondu qu'à l'enquête de 2010.
- 11 librairies indépendantes lorraines n'ont répondu qu'à l'enquête de 2013.
- 14 librairies indépendantes lorraines ont répondu aux 2 enquêtes.

- Les librairies indépendantes lorraines se sont plus **féderées** : **34%** déclaraient faire partie d'un syndicat ou d'une association **en 2010** contre **76% en 2013** ;
- Les salariés des libraires indépendants ont bénéficié de **plus de formations en 2013 qu'en 2010** (+36,5 points) ;
- **La superficie de vente dédiée au livre a augmenté** : en 2010, 57% des librairies répondantes consacraient moins de 100m² à la vente de livres neufs contre 46% en 2013 ;
- La comparaison des deux études démontre que **le nombre de salariés a augmenté en librairie** : en 2010, 66% des établissements avaient moins de 3 salariés contre 60% en 2013.

Sur ces deux points il peut s'agir d'un phénomène de concentration, les librairies les + fragiles et les + petites ayant fermé en Lorraine

- **L'assortiment des librairies n'a pas changé** : il était qualifié de « général » à 69% en 2010 et à 68% en 2013 ;
- Les librairies interrogées en 2010 et 2013 trouvent que **les aides directes à la profession ne sont pas assez identifiables** ;
- En 2010 comme en 2013, 11 librairies indépendantes ont déclaré avoir obtenu une aide des pouvoirs publics. **Pour les deux années, le Centre National du Livre arrive en tête des établissements octroyant des subventions.**

Le portrait-type de la librairie lorraine

Grâce à cette étude, le CRLI a été en mesure de dresser le portrait-type d'une librairie indépendante lorraine. Celle-ci est une **librairie généraliste** :

- Sous la forme d'une **SARL** ;
- Dont la surface en magasin est de **219 m² dont 154,8m² dédiés au livre** ;
- Disposant de **17 825 livres en stock** ;
- Utilisant **Librisoft** ;
- Abonnée à **Dilicom** ;
- Ayant une vitrine de **8,85 mètres linéaires** ;
- Ouverte **48,83 heures** par semaine ;
- Fermée le **dimanche**, le **lundi matin** et durant la **pause déjeuner** ;
- **Accessible** aux personnes à mobilité réduite ;
- Dont le **responsable est une femme** et qu'elle est **affiliée à la vente de livres** ;
- Employant **5,2 salariés en CDI** disposant en moyenne d'un **bac+2 dans les métiers du livre** ;
- Cotisant à **l'AGEFOS** ;
- Dont **4,4 salariés ont été formés** au cours des 3 dernières années, principalement à **l'informatique** et aux **marchés publics** ;
- Souhaitant former ses salariés **aux nouvelles technologies** ;
- Ayant enregistré **1,4 départ de personnel** au cours des 3 dernières années qui sont des **départs volontaires** ;
- Accueillant tous les ans **un ou plusieurs stagiaire(s)** de bac+2 ;
- Ayant pour principaux diffuseurs **Interforum, Hachette Livre, Flammarion Diffusion, Volumen et Gallimard** ;
- Considérée de **1^{er} niveau** par la plupart de ses diffuseurs ;
- Dont la remise maximale est de **38,39%**, la minimale de **24,87%** et en moyenne de **34,74%** ;
- Livrée par **Prisme** ;
- Dont les frais de transport représentent **3,5%** du chiffre d'affaires annuel ;
- Ayant un délai de paiement de **53,26 jours fin de mois** ;
- Ayant un **taux de retour de 20,47%** en 2011 ;
- Dont le chiffre d'affaires annuel en 2011 est de **835 875 euros, dont 677 036 euros générés uniquement avec le livre** ;
- Consacrant entre **12,6 et 20%** de son chiffre d'affaires aux salaires ;
- Dont le loyer représente annuellement **4,31%** du chiffre d'affaires ;
- Ayant un panier moyen de **23,92 euros** pour 2011 ;
- Dont le fonds est constitué par des ouvrages pour la **jeunesse**, de **littérature générale** et de **bande-dessinée** ;
- Rédigeant des « coups de cœur » ;
- Vendant des publications des éditeurs lorrains, principalement autour de l'Histoire et du Patrimoine régional ;
- Vendant d'autres biens culturels que le livre ;
- Adhérent à **l'association des Libraires Indépendants de Lorraine** ;
- Disposant d'un **site internet** et d'un **blog** ou d'une **page facebook** ;
- Dont le principal concurrent est **la vente en ligne** ;
- Ayant une **clientèle fidèle** et une clientèle de **touristes** ;
- Offrant le service gratuit de la commande à l'unité et ne prenant pas d'acompte ;

- Effectuant les 5% de remise autorisée par le biais d'une **carte de fidélité** ;
- Organisant des **animations en librairie et hors des murs** ;
- Présente sur, *a minima*, **une manifestation littéraire** ;
- Dont la demande des clients est **influencée par les prescripteurs** (La Grande Librairie, Le Monde, Télérama et Le Masque et la Plume).

En conclusion, les attentes des libraires

- ⇒ Des attentes fortes pour une **meilleure information sur l'actualité** du livre et de la librairie,
- ⇒ Souhait d'un **meilleur accompagnement sur des aspects techniques** : aide à la rédaction de dossiers de demande de subvention, aide à la réalisation de projets culturels (budget prévisionnel, partenariats...),
- ⇒ Souhait d'un meilleur accompagnement dans leurs démarches de développement (investissement structurel, mobilier, animations...),
- ⇒ Souhait d'un développement en région des **résidences d'auteurs** ainsi que des **actions à destination des jeunes** pour mieux les sensibiliser au livre et à la lecture,
- ⇒ Souhait que davantage de **rencontres professionnelles** soient organisées en Lorraine, à destination des libraires, afin de multiplier les **échanges d'expérience** et de réfléchir autour de **la place de la librairie dans la cité**,
- ⇒ Développement du partenariat CRLC / Association des libraires lorrains, surtout en vue d'**organiser des formations** (gestion et nouvelles technologies) et d'aider à la visibilité et au développement des structures sur Internet,
- ⇒ Globalement, vis-à-vis des Institutions, souhait d'un **meilleur encadrement des marchés publics de livre** mais aussi une **meilleure prise en compte des spécificités du métier par les Institutions**, tant sur les aspects économiques que sur les aspects culturels,
- ⇒ Volonté d'ouvrir un dialogue avec les Institutions autour de **l'aide à l'emploi** pour certains postes en librairie, et autour du **passage de la TVA à 2,1%**, au même titre que la presse et des aides au développement de certains fonds à rotation lente.
- ⇒ **Les libraires ne se sentent pas suffisamment considérés comme des acteurs culturels et économiques par les pouvoirs publics** dans la mesure où ils estiment que de nombreuses Institutions ne connaissent pas suffisamment leurs problématiques et la chaîne du Livre (réglementation, métiers...).

En 2014, le Conseil Régional de Lorraine, l'Etat-DRAC Lorraine et le Centre Régional du Livre conduiront une « démarche filière » en partenariat étroit avec les professionnels du secteur et les autres collectivités territoriales, autour de trois axes principaux :

- ▶ *emploi/formation*
- ▶ *économie du livre*
- ▶ *médiations autour de l'écrit.*